



LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN DANGER !

Appel à la grève le 24 mars 2025

Au niveau National, les préconisations issues des différents rapports et textes législatifs n'ont cessé d'alerter sur l'état préoccupant de la protection de l'enfance et la nécessité de pouvoir accorder des moyens supplémentaires pour améliorer le dispositif autour de la protection dans l'intérêt des enfants et de leur famille.

Au niveau départemental :

Les différentes organisations syndicales du Conseil départemental de l'Eure et Loir dénoncent depuis longtemps les conditions de travail délétères des professionnels exerçant des missions de protection de l'enfance (**service d'action sociale, de l'ASE, de la PMI, travailleurs sociaux, administratifs et familles d'accueil**) et la répercussion sur les familles et la prise en charge des enfants concernés.

L'état de souffrance institutionnelle n'est plus acceptable.

Le Conseil départemental dont la protection de l'enfance est une mission essentielle doit prendre sa part de responsabilité dans l'amélioration des conditions d'accueil, de l'accompagnement des enfants et agir pour améliorer les conditions de travail de ces métiers si essentiels et non pas les dégrader.

En effet, depuis plusieurs années, le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir multiplie les expérimentations diverses sans concertation voire par effet de surprise et avec un prisme essentiellement budgétaire :

- **Suppression des jours de sujétions**
- **Suppression du binôme en placement familial**
- **Restriction des prestations médico-sociales dans le cadre du placement familial**
- **Création d'une cellule d'évaluation à moyen constant avec un risque de mobilité forcée et de redécoupage des secteurs**
- **Glissement de missions sur les postes administratifs déjà surchargés**
- **Non remplacement des fins de contrats**

Le Conseil départemental doit entendre qu'en la matière il n'est plus possible de faire plus avec moins !

Les organisations syndicales appellent l'ensemble des professionnels de la protection de l'enfance à se joindre au mouvement de grève qui aura lieu le 24 mars 2025 afin d'alerter sur cette situation.

Nous donnons donc rendez-vous à tous les professionnels de la protection de l'enfance qui souhaitent faire entendre leurs voix.

**Le lundi 24 Mars 2025, rassemblement à partir de 08h30
Devant l'hôtel du département - Place Chatelet à CHARTRES**